

<https://www.francetransactions.com/a-propos/Referencement.html>



Référencement

- A propos -



Publication date: mercredi 5 décembre 2007

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

Guide de l'épargne

FranceTransactions.com, édité par la société Mon Epargne online, souhaite être un guide épargne indépendant. A ce titre, le référencement des sociétés ou produits sur ce site est gratuit.

Ce présent site n'effectue aucune commercialisation, ni gestion de placements financiers.

Soumission d'un référencement

Afin de soumettre le référencement d'une offre de placement financier, la société en charge peut prendre contact directement via notre [formulaire de contact](#), rubrique *soumettre le référencement d'un produit*.

Restrictions du référencement aux placements financiers présents sur le site :

- Seuls les placements respectant la thématique de ce présent site peuvent être référencés : ainsi les placements financiers acceptés pour le référencement sont : livret épargne, assurance-vie, PERP, compte rémunéré, bourse (compte titres et PEA).
- La demande de référencement devra être effectuée par un représentant de la société, dûment habilité, souhaitant voir son ou ses placements référencés (une adresse email du domaine de la société, ainsi qu'un n° de téléphone de la société en question est demandé).

Coût du référencement

Le référencement d'un placement sur notre site est gratuit.

Diffusion de l'information

Par défaut, les informations concernant le produit référencé seront également diffusées sur les sites de la société Mon Epargne Online, correspondant à la thématique du guide de l'épargne : Comparatif-Assurance-Vie.com et Mon-Epargne.com.

La société souhaitant faire effectuer le référencement de son produit peut demander explicitement à ce que son produit ne soit pas référencé sur un ou plusieurs sites.

Mise à jour des informations

Les informations concernant les caractéristiques des placements financiers présentés, sont mises à jour par notre rédaction.

Les sociétés ayant demandé le référencement de leur produit s'engagent à indiquer à notre rédaction les changements de caractéristiques de leurs produits, lorsque ceux-ci sont effectifs.

Mon Epargne Online s'engage en retour à retranscrire sur son site web, toute évolution de ces informations et de ces données portée à sa connaissance par les sociétés.

En revanche, Mon Epargne Online ne peut garantir, en raison notamment de contraintes techniques, que la

Référencement

retranscription complète de cette évolution sur son site web sera immédiate ni qu'elle apparaîtra simultanément dans le guide éditorial ainsi que dans les comparaisons de produit.

Présentation des produits & indépendance éditoriale

Le référencement d'un produit sur notre guide implique l'acceptation de notre indépendance éditoriale. La société souhaitant le référencement peut proposer une rédaction de la présentation de son produit, mais devra accepter la version de nos rédacteurs sur la partie avantages/inconvénients du produit.

La société demandant le référencement peut, à tout moment et gratuitement, demander le retrait de son référencement dans notre guide.

PS:NO_PUB